

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1741

94 – VAL-DE-MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRÉTEIL

Ventes et cessions

894 561 356 RCS Créteil.

COLOG.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 100000.00 EUR.

Adresse : 9, Avenue de l'Europe -, 140 Tour Europa, 94320 Thiais.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION COREAL Société par actions simplifiée Au capital de : 705 600,00 EUR Siège social Centre Commercial Belle Epine - 140 Tour Europa 9 Avenue de l'Europe 94320 Thiais N° RCS 479 579 716 RCS Créteil, est société absorbante COLOG Société par actions simplifiée Au capital de : 100 000,00 EUR Siège social 9 Avenue de l'Europe - 140 Tour Europa 94320 Thiais N° RCS 894 561 356 RCS Créteil, est société absorbée Actif : 1 442 246,00 EUR Passif : 1 342 901,00 EUR Actif net apporté : 99 345,00 EUR Rapport d'échange des droits sociaux : L'opération ne donnant pas lieu à création d'actions de la société absorbante, aucune prime de fusion n'est constituée. La fusion prendrait effet rétroactivement, aux plans comptable et fiscal, le 01/01/2022. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société COLOG depuis le 01/01/2022 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société COREAL. La société COLOG sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera effective et deviendra définitive le lendemain de l'expiration du délai d'opposition des créanciers. Date du projet : 21/06/2022 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 23/06/2022, lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Créteil au nom de la société COLOG et au nom de la société COREAL.